



AU SERVICE DE SAGIR

NOTE D'INFORMATION

N° 105 - MARS 1998

Monsieur le Président
de la Fédération départementale
des chasseurs

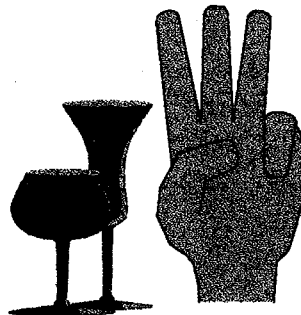
A l'attention du coordinateur SAGIR

Editorial

Il est des anniversaires que l'on fête et d'autres que l'on ne fait que mentionner tant leur arrivée, inéluctablement programmée par le temps, ne surprend plus personne. "Un an déjà !" dira-t-on seulement en découvrant que "La Lettre..." mensuelle entame sa quatrième année d'existence.

Notre bulletin fait désormais partie du paysage et c'est très bien ainsi. Cela ne signifie pas pour autant que son (légendaire ?) dynamisme ait cédé la place à la routine. Les nombreuses informations que vous avez fournies pour nourrir ce numéro attestent en effet que votre intérêt pour "La Lettre..." est plus vif que jamais.

Preuve du rôle de point focal que joue notre bulletin : la variété des espèces et des pathologies balayées par le sommaire de ce numéro. Véritable inventaire à la Prévert, les échouages de cétacés y côtoient la rage des chiroptères, la gale du renard, l'ecthyma du chamois, la salmonellose des Laridés, la maladie d'Aujeszky des sangliers, les intoxications de pigeons, les maladies virales des lagomorphes ou des pathologies humaines comme la maladie de Lyme ou la staphylococcie. Il n'y manque que les rats laveurs dont les quelques représentants français semblent en bonne santé...



Vie du réseau

Les informations contenues dans notre bulletin sont faites pour être reprises et utilisées à l'envi. Plus elles sont diffusées, plus le réseau SAGIR conforte sa position. Quand il s'agit d'articles publiés par des périodiques et repris dans la "Lettre...", il convient cependant de respecter les règles suivantes :

- Si l'article n'est pas modifié : maintenir la signature et citer la source *in extenso* et, le cas échéant, la mention "Reproduit avec l'aimable autorisation de..." telles qu'elles figurent dans ce bulletin.
- Si l'article est destiné à la presse régionale : mêmes consignes, mais omettre la signature de l'auteur.

Les cartes vertes validées pour 1998, ne nous ont toujours pas été retournées par la DNP. Ce retard concerne tous les départements, ne vous affolez donc pas, ce ne sont pas uniquement les vôtres qui manquent à l'appel !

Tradition, vieille de trois ans déjà, le point sur les envois de relevés bimestriels datés de l'année en cours, permet de constater qu'en 1998, vous êtes plus performants que les années précédentes. En effet, 26 départements déjà ont fait parvenir des informations portant sur janvier et février (voire mars). A la même date, en 1997 et 1996, ces chiffres étaient respectivement de 22 et 21.

Mortalités massives

Ecthyma contagieux dans la région de Chamonix

Les cadavres de plus d'une vingtaine de chamois ont été retrouvés dans la région de Chamonix (74). Ces animaux présentaient des lésions évoquant fortement l'ecthyma contagieux (Cf. Lettre SAGIR N° 93, février 1997). Le diagnostic clinique a été confirmé au laboratoire sur deux individus. Il est vraisemblable que les mortalités aient affecté beaucoup plus d'animaux que le nombre de cadavres trouvés ne le laisse supposer. La maladie, très contagieuse, sévit en effet dans une zone à forte densité de chamois dont l'accessibilité est limitée actuellement en raison des risques d'avalanches. (Source : Philippe GASNE, coordinateur SAGIR 74)

Notons que ce foyer est différent du foyer, déjà ancien, du massif de l'Oisans (cf. "Coin des coordinateurs" dans ce numéro). Signalons enfin que des lésions d'ecthyma contagieux ont également été découvertes sur un mouflon mort d'entérotaxémie dans le canton de Sisteron dans les Alpes de Haute Provence. (Source : Julien RICHELME, coordinateur SAGIR 04)

Salmonellose aviaire dans les Bouches du Rhône

Un épisode de mortalité massive a affecté la population de mouettes rieuses de l'étang des Aulnes (13) au cours du mois de janvier. Au total, ce sont entre 300 et 1.000 oiseaux qui auraient succombé sur cet étang proche de la plus grande décharge de Marseille.

Sept mouettes ont fait l'objet d'analyses au laboratoire vétérinaire départemental. Un premier lot de 6 cadavres amenés le 20/01 a permis la mise en évidence de *Salmonella infantis*. Une mouette mourante apportée le 27/01, s'est révélée elle aussi porteuse de salmonelles (*Salmonella sp.*). Aucun toxique n'a pu être découvert par le laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon sur ce dernier animal. (Source : Patrice GALVAND, coordinateur SAGIR 13)

N.D.L.R. : Cet épisode présente de nombreuses similitudes avec celui qui avait frappé les mouettes en Alsace au cours de l'été 1996 (Cf. Lettre SAGIR N° 87, juillet-août 1996). En effet, dans ce cas également, les mortalités avaient frappés des mouettes sur un plan d'eau situé au voisinage non pas d'une décharge, mais d'une centrale d'épuration.

Rappelons que la salmonellose est une maladie infectieuse, contagieuse, commune à l'homme et à de nombreuses espèces animales, due à plusieurs bactéries du genre *Salmonella*. Ces bactéries sont extrêmement répandues et très variées puisqu'on estime qu'il existe au moins 2.000 sérotypes de Salmonelles qui sont tous potentiellement pathogènes pour l'homme. La symptomatologie des salmonelloses est diversifiée. Elles peuvent être responsables d'entérites, d'intoxications alimentaires, d'arthrites et de septicémies dans la plupart des espèces. Certains sérotypes sont cependant préférentiellement rencontrés chez certaines espèces chez qui elles provoquent des entités pathologiques particulières.

Chez les oiseaux, on distingue trois principales formes de salmonelloses : la pullorose, la typhose et la paratyphose. Les deux premières sont principalement rencontrées chez les jeunes oiseaux d'élevage (dindes et poulets surtout, mais aussi canards, faisans, perdrix, etc.). Elles se traduisent par des diarrhées importantes, des arthrites, voire des septicémies responsables de mortalités importantes et rapides. La paratyphose, due à *Salmonella typhimurium*, est bien connue en élevage et notamment chez le pigeon domestique chez qui elle provoque, outre les symptômes cités pour les deux premières formes, une arthrite du coude communément appelée "mal d'aile". La paratyphose est également la forme la plus répandue chez les espèces sauvages. Elle est particulièrement fréquente chez les anatidés et les Laridés, mais est aussi signalée communément chez les galliformes, les colombiformes et les passériformes. Les symptômes de la paratyphose sont assez frustrés chez ces espèces.

On peut observer des diarrhées, des troubles nerveux, mais le plus souvent la passage de la maladie se traduit par des mortalités rapides pouvant atteindre un grand nombre d'oiseaux à la fois, notamment dans les zones de fortes concentrations. La contagion se fait principalement à l'occasion de l'ingestion d'aliments ou d'eau de boisson souillés par les fientes des nombreux porteurs sains qui sont à l'origine de la contamination permanente du milieu de même que les oiseaux malades. Cette contamination massive de l'environnement explique les épizooties importantes observées lors des grands rassemblements d'oiseaux.

Actualité

On parle de plus en plus de la Maladie d'Aujeszky chez les sangliers. L'article que nous reproduisons ci-dessous vient compléter celui de Marc ARTOIS, paru dans la "Lettre..." du mois dernier.

FOYERS DE MALADIE D'AUEJSZKY DANS LE CENTRE ET L'EST DE LA FRANCE

Plusieurs chiens de chasse infectés par des sangliers ces derniers mois

Au cours de cet hiver, plusieurs cas de maladie d'Aujeszky ont été déclarés sur des chiens de chasse dans le Loir-et-Cher, le Loiret, la Meuse et l'Aisne. Chaque fois, une transmission par le sanglier a été mise en évidence. Le professeur TOMA (maladies contagieuses, ENV Alfort) analyse la situation.

En France, l'incidence annuelle de la maladie d'Aujeszky chez le chien a progressivement décliné au cours des quinze dernières années : elle est passée de quelques dizaines de cas par an (67 en 1983) à seulement quelques unités, parallèlement à la diminution de la circulation du virus dans les élevages porcins, grâce à l'influence des mesures de lutte appliquées. La quasi-totalité de ces cas (comme ceux enregistrés chez les chats et les bovins) étaient d'origine porcine, directement (chiens vivant dans les fermes élevant des porcs, ou y ayant accès) ou indirectement (chiens recevant des abats ou de la viande de porc, parfois dans les grandes villes et à plusieurs centaines de kilomètres de la porcherie d'origine).

En janvier 1997, une souche était isolée au Laboratoire de référence OIE à partir d'une chienne de chasse du département des Ardennes. L'enquête effectuée à l'époque révélait aux confrères ayant suivi l'animal que ce dernier ne consommait que des croquettes, n'avait aucun contact avec des porcs et s'était battu avec un sanglier à la chasse cinq jours avant l'apparition des symptômes. La contamination de cette chienne par le sanglier était l'hypothèse la plus probable.

Plusieurs cas en quelques semaines

Au cours de ces dernières semaines, ce scénario s'est reproduit à plusieurs reprises, dans quatre autres départements.

- **En décembre 1997**, une chienne est morte de la maladie d'Aujeszky (avec prurit pathognomonique et isolement du virus) quelques jours après avoir été mordue par un sanglier au cours d'une chasse à Saint-Viatre (Loir-et-Cher).
- **Quelques jours plus tard**, le 28 décembre, six chiens se battent avec un sanglier à Lamorville (Meuse), au cours d'une partie de chasse. Dans les jours qui suivent, quatre d'entre eux présentent des symptômes de maladie d'Aujeszky, notamment un prurit pathognomonique localisé sur deux chiens aux membres antérieurs, sur un autre à l'oeil. Le virus est isolé à partir des prélèvements reçus de trois chiens.
- **En janvier 1998**, un chien ayant participé à une chasse au camp de Sissonne (Aisne), présente quelques jours plus tard un prurit démentiel à la tête et meurt de la maladie d'Aujeszky.
- **A la même époque** (17 janvier), un chien se bat avec un sanglier au cours d'une chasse dans le Loiret (La Ferté-Saint-Aubin et Jouy-le-Potier) et succombe quelques jours plus tard après avoir présenté, pendant moins de vingt-quatre heures des signes encéphaliques et de prurit (souche isolée).

Changement de visage épidémiologique ?

En quelques semaines, en décembre 1997 et janvier 1998, des chiens de chasse sont morts de maladie d'Aujeszky contractée à partir de sangliers dans deux groupes de départements distants de plusieurs dizaines de kilomètres.

L'existence de l'infection des sangliers par le virus de la maladie d'Aujeszky en France était connue par le dépistage sérologique effectué. Toutefois, la multiplication des contaminations de chiens de chasse, au cours de ces dernières semaines, pose le problème de son ampleur et de son éventuelle extension.

A l'instar de ceux de la rage, il y a plusieurs décennies, et de la peste porcine classique, plus récemment, le "visage épidémiologique" de la maladie d'Aujeszky serait-il en train de changer en Europe ? Assiste-t-on à "l'abandon" progressif de l'espèce porcine - sur laquelle s'exerce une prophylaxie de cette maladie en France et ailleurs - au "profit" des suidés sauvages chez lesquels, comme pour la peste porcine classique, le virus peut se multiplier plus tranquillement, à l'abri des actions préventives de l'homme (du moins pour l'instant...)?

Bernard TOMA

Source : La Semaine vétérinaire n° 886 - 28 février 1998 - Reproduit avec l'aimable autorisation des Editions du point Vétérinaire.

Maladies des lagomorphes

EBHS

Des informations sur la dernière épizootie d'EBHS continuent à nous arriver au gré des relevés bimestriels et des correspondances. Toutes les données ainsi recueillies concordent. En 1997, l'épizootie a été plus tardive qu'en 1996, mais il s'agit d'un simple décalage dans le temps, les mortalités s'étant prolongé jusqu'à janvier - février voire mars.

C'est ainsi que dans les départements du Calvados, de l'Orne et de l'Isère, les relevés bimestriels janvier-février font encore état de nombreuses mortalités par l'EBHS (4 lièvres sur 4 analysés dans le Calvados, 5/7 dans l'Orne, 11/25 en Isère). Dans l'Orne, des mortalités par EBHS étaient encore constatées à la mi-mars.

Cette tendance est également confirmée en Vendée, comme l'atteste la synthèse suivante, rédigée par le correspondant du réseau, Cyril MERLET.

"[...] L'EBHS a été mise en évidence pour la deuxième année consécutive (l'existence de la maladie n'avait pas pu être constatée auparavant). Les mortalités dues à l'EBHS sont beaucoup plus importantes que celles des autres maladies également diagnostiqués (coccidiose, pasteurellose,...) L'EBHS a été confirmée sur 25 lièvres (N.D.L.R. : sur 56 analysés entre novembre et février). Les mortalités ont été constatées sur 37 communes (23 où un cas positif a été diagnostiqué et 14 où une forte suspicion de la maladie a été signalée). Ce bilan n'est cependant qu'un minimum. D'autres communes ont pu être touchées sans que l'information soit transmise.

Les premières mortalités ont débuté en novembre 1997 pour se terminer vers le début janvier 1998. En 1996, l'épizootie avait duré plus longtemps, de la fin août à la mi-décembre.

Bien qu'aucun cadavre n'ait été trouvé, nous pensons que l'EBHS était présent durant l'été 1997. Dans de nombreuses communes où la chasse était suspendue, les indices de comptage ont baissé. Aucune mortalité n'avait été signalée pendant l'automne et l'hiver. Egalement, les territoires avec de faibles prélèvements et où les indices de comptages du printemps 1997 étaient à un bon niveau ont connu une chute anormale des effectifs. L'EBHS est là aussi fortement suspecté.

Les mortalités seraient aussi importantes que l'année dernière. Toutes les régions ont été touchées en même temps alors qu'en 1996, on avait observé une progression de la maladie du sud vers le nord du département. Les mortalités ont été également constatées sur de petits secteurs.

(Sources : Jean-Christophe ALOE, coordinateur SAGIR 14 et Jean-Philippe BERNERD, coordinateur SAGIR 38, Daniel GRAVEREAU, coordinateur SAGIR 61-Relevés bimestriels, M. BRAULT, FDC 61 et Cyril MERLET, coordinateur SAGIR 85)

La situation décrite par Cyril MERLET tend à confirmer le fait que le virus de l'EBHS subsiste "quelque part" en période inter-épizootique. Existe-t-il des porteurs sains (animaux naturellement résistants ou guéris continuant à excréter le virus, des espèces réservoirs (vertébrés ou invertébrés) ?

Nous n'en savons rien, les données épidémiologiques de base sur cette maladie n'étant pas encore bien connues.

Ce qui est certain à l'issue des réunions techniques régionales ONC/FDC, c'est que de nombreuses fédérations ont observé la même situation que Cyril et, comme lui, souhaitent, qu'un programme de recherches sur l'EBHS soit mis en oeuvre prochainement. Cette demande a été prise en considération et un programme alliant une partie expérimentale (reproduction expérimentale de la maladie) et une partie "terrain", sera bientôt proposé aux régions cynégétiques intéressées.

Entérite Epizootique du Lapin (EEL)

L'entité pathologique dont nous suivons la progression depuis quelques mois, a une nouvelle fois changé de nom. Sa nouvelle appellation traduit bien son caractère contagieux et foudroyant. Malheureusement, les progrès de la recherche ne vont pas aussi vite que ceux de la nomenclature, et l'on n'a toujours pas identifié l'agent causal de la maladie. (Voir note ITAVI N° 4 du 27/02/98 ci-dessous).

Développement de la maladie

En décembre 1997, l'entérocologie a continué à se développer lentement en France. Parmi les 1.932 élevages inclus dans les réponses fournies par les groupements de producteurs ayant répondu à l'enquête de la Fenalap, 45,2% étaient touchés par l'entérocologie en décembre. Ce pourcentage est équivalent à celui enregistré en novembre 1997 (44,3% pour 1.968 élevages), mais il inclut 55 nouveaux cas (+ 6,34%). Ceci implique que certains éleveurs disent ne plus être touchés par l'entérocologie. Toutefois, il n'est question que de rémissions et non de guérisons puisque certains élevages sans cas déclarés depuis septembre ou octobre 1997 ont de nouveau dû déplorer des atteintes fortes d'entérocologie courant janvier ou février 1998. La répartition régionale des cas d'entérocologie déclarés en décembre 1997 figure en fin de document. En cumul sur l'année 1997 (de janvier à décembre) 51,2% des élevages ont été touchés plus ou moins sévèrement par l'entérocologie (.218 élevages sur les 2.380 inclus dans les réponses à l'enquête de la Fenalap).

Ce chiffre est tout à fait représentatif de la situation en France puisqu'il porte sur 85% des élevages regroupés au sein de la Fenalap. La répartition régionale de cumul des cas d'entérocologie déclarés en 1997 figure également en fin de document.

Rôle de l'alimentation

Dans notre précédente note, nous avons signalé la "disparition" non expliquée de l'aptitude à déclencher l'entérocologie pour des aliments conservés plusieurs mois. D'autres cas identiques nous ont été signalés par plusieurs expérimentateurs, ce qui confirme le phénomène, mais ne permet malheureusement pas de dire à l'inverse qu'il suffirait de conserver de l'aliment X mois pour qu'il cesse de jouer un rôle dans la transmission et le développement de l'entérocologie.

Les travaux expérimentaux sur la recherche du rôle que pourraient jouer certains insecticides rémanents dans le déclenchement de l'entérocologie commencent à apporter leur résultats. Un premier essai réalisé dans le cadre du groupe d'expérimentation réunissant les stations expérimentales des fabricants d'aliment du bétail, de l'ITAVI et de l'INRA portant sur le rôle éventuel de 3 molécules est terminé (essai Guyomarc'h NA). Dans ce cas, les produits testés correspondaient aux molécules actives présentes dans les produits commerciaux suivants : GAUCHO®, MAVRIK® et KARATÉ®. Les doses testées correspondaient à 20 fois la dose journalière théoriquement admissible (DJA) pour les molécules concernées. Par exemple cela représentait 10 ppm (pulvérisés sur l'aliment) pour l'imidaclopride, la molécule active du GAUCHO®. A titre de rappel, les doses trouvées à l'analyse n'ont jamais atteint 0,30 ppm pour cette molécule. La distribution des aliments a été réalisée pendant au moins 6 semaines à partir du sevrage. Aucune mortalité particulière (3 morts au total sur les 140 lapins mis en essai), ni aucun trouble de la croissance n'ont été observés, ni avec l'aliment témoin ni avec les aliments expérimentaux ayant reçu les insecticides en surcharge. Le rôle de ces insecticides dans le déclenchement de l'Entérocologie paraît donc de moins en moins probable.

Les autres "pistes" alimentaires comme par exemple celle du rôle des mycotoxines sont également poursuivies, mais aucun résultat n'est actuellement disponible.

Rôle des agents pathogènes

Histopatologie

Les travaux d'anatomo-histopathologie conduits par Mme le Pr. M. Wyers à l'ENV de Nantes sont maintenant terminés. Nous repreneons ci-dessous les conclusions du rapport. Rappelons seulement que ces observations portaient sur des échantillons provenant de 5 élevages atteints par l'entérococolite et prélevés par le Laboratoire vétérinaire d'Angers.

"Les lésions respiratoires et intestinales évoquent très fortement l'évolution d'une *maladie infectieuse aiguë de nature virale*, caractérisée par la coexistence d'une *pneumonie interstitielle* et des *lésions inflammatoires de la muqueuse de l'intestin grêle* où dominent la nécrose de cellules épithéliales et glandulaires et l'hypersécrétion de mucus. Les lésions existent à des degrés divers chez tous les animaux examinés, y compris ceux considérés comme cliniquement sains au moment du prélèvement. Ces lésions sont couramment rencontrées lors d'infections virales. Cependant, elles ne sont pas spécifiques d'une famille virale donnée, et l'absence de corps d'inclusions ne permet pas d'orientation particulière sur la nature de l'agent étiologique. L'absence de lésions nécrosantes et suppurées, jointe au petit nombre de bactéries observées, n'est par contre pas en faveur de l'évolution primitive d'une maladie bactérienne classique.

L'hypothèse de lésions du système nerveux autonome à l'origine d'un état de dysautonomie n'a pu être exploré en raison du trop faible nombre de ganglions coeliaques prélevés. La connaissance que l'on a de cette entité pathologique dans d'autres espèces ne cadre pas vraiment avec l'évolution hautement contagieuse de ce nouveau syndrome du lapin.

L'hyperplasie des cellules de Paneth semble une constante de cette maladie.

Nous n'avons trouvé aucune donnée bibliographique relative un phénomène comparable décrit dans l'intestin.

A noter que des lésions histologiques tout à fait comparables ont été retrouvées chez d'autres lapins provenant d'autres élevages contaminés et examinés antérieurement, ce qui permet de confirmer le caractère relativement constant des lésions observées."

Recherche de l'agent pathogène

Les essais de reproduction expérimentale à l'INRA à partir de contenus intestinaux simplement centrifugés continuent de donner de "bons" résultats. Malheureusement après ultrafiltration des contenus les résultats sont décourageants.





L'inoculation séparée de deux types de particules virales obtenus au CNEVA-Ploufragan après purification de contenus intestinaux et caecaux sur gradient de chlorure de césium n'ayant pas permis de reproduire expérimentalement l'entérococolite, l'Entérite Epizootique du lapin (EEL) disent les spécialistes, de nouvelles purifications sont en cours de réalisation. Ces travaux permettront d'obtenir des virus en quantité plus importante et d'effectuer un nouvel essai visant à inoculer conjointement les deux types de virus aux lapins. Par ailleurs, les résultats des analyses histologiques réalisées à l'École vétérinaire de Nantes en décembre 1997 (voir ci-dessus) ayant révélé la présence de quelques lésions pulmonaires, de nouveaux prélèvements incluant les poumons ont été réalisés sur des lapins en phase précoce de la maladie, à l'occasion de nouveaux cas d'entérococolite signalés par les professionnels de la filière cynicole. Un essai de reproduction expérimentale à partir de prélèvements pulmonaires est en cours à l'INRA et un autre sera très prochainement conduit dans les animaleries protégées du CNEVA. Enfin, au CNEVA parallèlement à ces travaux, des essais d'isolement de particules virales à partir de broyats d'organes prélevés sur des animaux malades, se poursuivent, notamment par inoculation sur différents supports cellulaires.

DEVELOPPEMENT DE LA MALADIE - DECEMBRE 1997

29 groupements (soit 1932 élevages) / 50 enquêtés - 874 cas dont 55 cas nouveaux

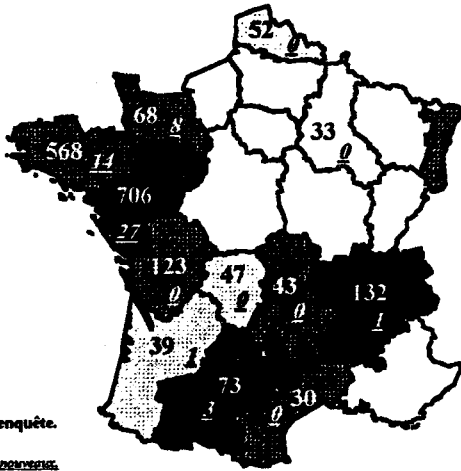
LEGENDE :

Pourcentage par région des élevages déclarés atteints par l'entérococolite :

-  nul
-  compris entre 0 et 15%
-  compris entre 15 et 40%
-  supérieur à 40%

En gras figure le nombre d'élevages les groupements ayant répondu à l'enquête.

in italique souligné figure le nombre de cas nouveaux.







CUMUL JANVIER A DECEMBRE 1997

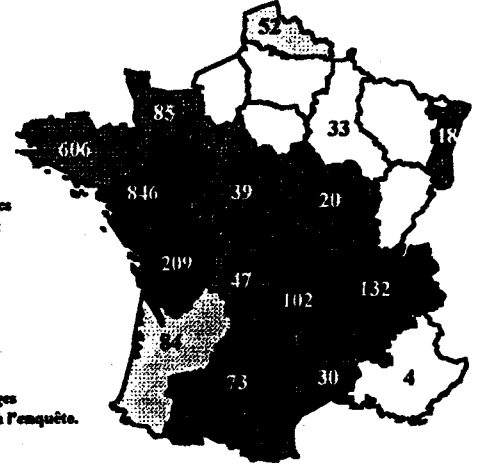
41 groupements (soit 2 380 élevages) / 50 enquêtés - 1 218 cas

LEGENDE :

Pourcentage par région des élevages déclarés atteints par l'entérococolite :

-  nul
-  compris entre 0 et 15%
-  compris entre 15 et 40%
-  supérieur à 40%

En gras figure le nombre d'élevages des groupements ayant répondu à l'enquête.



F. LEBAS et P. COUDERT

Source : ITAVI. Note d'information sur les travaux de recherche conduits sur l'entérococolite du lapin. Note N° 4 - 27 février 1998.

Santé humaine

Après le sanglier qui pourrait menacer la santé de élevages de porcs domestiques, ce sont les cervidés et le lapin qui pourraient être responsables de la transmission de maladies à l'Homme comme nous l'apprennent les deux articles retranscrits ci-après.

Borreliose de Lyme

LES CERVIDÉS UNE NOUVELLE FOIS PRÉSENTÉS COMME UN RÉSERVOIR DE LA BACTÉRIE

Les cervidés constitueraient, au même titre que les petits mammifères, des réservoirs de l'agent de la maladie de Lyme.

Maintes fois avancée par quelques spécialistes, mais toujours considérée comme une hypothèse, cette idée a une nouvelle fois été avancée, le 10 février dernier, par des chercheurs français de l'unité d'écologie des systèmes vectoriels de l'Institut Pasteur de Paris, devant l'académie de Médecine.

Campagnols, mulots, musaraignes... sont considérés comme la population réservoir ; alors que cervidés, sangliers,... sont classiquement perçus comme de mauvais réservoirs, car la présence d'anticorps défavoriserait, chez eux, la circulation du germe. Ce dogme serait aujourd'hui remis en cause - comme il l'a d'ailleurs été par le passé - après une étude menée en forêt de Rambouillet (Yvelines). Sur huit échantillons d'urine de chevreuils, deux étaient porteurs d'ADN de *Borrelia* (détectée par PCR) et sur seize biopsies de peau d'autres cervidés, six étaient positifs.

La bactérie, elle-même vivante, a été isolée de la peau d'un cerf abattu en décembre, c'est-à-dire en dehors de la saison d'activité des tiques.

On estime à 20% les grands mammifères porteurs d'anticorps contre *B. burgdorferi*. Et parmi les personnels de l'Office national des forêts, 14% sont positifs. L'indice annuelle de la maladie de Lyme est estimée, en moyenne en France, à 16,5 cas pour 100.000 habitants.

Laurent JESSENNE.

Source : La Semaine vétérinaire n° 885 - 21 février 1998 - Reproduit avec l'aimable autorisation des Editions du point Vétérinaire

Infection humaine a staphylocoques

LE LAPIN, UN RÉSERVOIR NATUREL ?

Une famille allemande de cinq personnes élevant des lapins domestiques a été contaminée par un staphylocoque doré, possédant le gène *seb* codant pour le superantigène de l'entérotoxine B. Les analyses microbiologiques ont été réalisées à l'Institut Robert Koch des maladies infectieuses (Berlin). Les deux enfants, plus touchés, ont dû être hospitalisés afin d'exciser les abcès développés dans les muscles. Cette souche de staphylocoque n'était jusqu'alors connue chez l'homme qu'en Afrique, où elle provoque des pyomyosites sévères, et n'avait été mise en évidence en Europe que chez le lapin.

Cette famille n'ayant pas eu de contact avec l'Afrique, les lapins sont suspectés d'avoir joué un rôle de réservoir naturel, mais la source cunicole n'a pas été prouvée.

Diana RIGALT

Source : La Semaine vétérinaire n° 886 - 28 février 1998 - Reproduit avec l'aimable autorisation des Editions du point Vétérinaire.

N.D.L.R. : Cette possibilité est évoquée depuis de nombreuses années mais n'a jamais été confirmée de façon catégorique. Le cas allemand ne fait qu'apporter une pierre à l'édifice. Il n'y a donc pas lieu de "diaboliser" le lapin d'autant plus que sur les 951 lapins figurant dans la base SAGIR, seuls 8 sont morts de staphylococcie.

Pigeons et petits pois : premiers cas d'intoxication

En raison des conditions climatiques exceptionnelles de février, la campagne de semis de pois a débuté très tôt cette année. Malheureusement le refroidissement observé début mars a retardé la levée des pois dans de nombreuses régions. Dans certains départements, les semis ont été suspendus et n'ont repris que lorsque le climat a été plus propice.

Une fois de plus les conditions de semis et de levée des pois n'ont pas été optimales. De nombreuses graines sont ainsi restées en surface, disponibles pour les oiseaux à une époque où les ressources alimentaires sont faibles.

Au moment où nous écrivons ces lignes, des mortalités d'oiseaux consécutives à l'ingestion de pois nous ont été signalées dans les départements suivants : Somme (environ 60 pigeons, intoxication confirmée par le laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon), Orne, région du Perche (environ 10 pigeons trouvés morts sur le terrain, mais de nombreuses plumées observées, analyses en cours), Marne (une centaine de cadavres de pigeons découverts aux alentours d'un champ de pois de la commune de Corroy, analyses en cours), Eure et Loir (découverte de cadavres de pigeons, mais aussi de perdrix et de faisans, les analyses révèlent la présence de furathio-carbe chez 5 pigeons et un faisan, mais pas sur le cadavre de la perdrix), Yonne (environ 50 pigeons trouvés morts dans le Gâtinais, analyses en cours).

Les mortalités affecteraient également la Seine Maritime, mais avec une intensité bien inférieure à celle de l'année dernière et la Seine et Marne où cinq pigeons ont été découverts morts.

Signalons enfin que, suite à l'adjonction de colorants par certains semenciers pour "redonner aux pois leur vraie couleur", la couleur de l'enrobage ne peut plus être considérée comme un bon indicateur de la présence de PROMET CS 400®.

L'utilisation simultanée d'un fongicide comme le WAKIL®, peut aussi altérer la couleur de l'enrobage. On peut ainsi trouver des pois traités au furathiocarbe : verts (toutes nuances), marrons ou rouges.

(Sources : François CREPIN, coordinateur SAGIR 80, Daniel GRAVEREAU, coordinateur SAGIR 61 et M. BRAULT, FDC 61, Jean THAL, ONC Châlons en Champagne, Bernard LEULIET, SDG 51, Michel BRICE, FDC 28, Jean-Philippe PATILLAULT, coordinateur SAGIR 89, André FREJAT, PARTHENA-NOVARTIS)

Les mots du CNEVA Nancy

Stage "faune et maladies transmissibles"

Entre le 23 et le 27 Mars, 18 directeurs des services vétérinaires ou leurs collaborateurs ont participé à un stage sur les maladies transmissibles de la faune sauvage. Ce stage a été organisé au CFPPA de Malzéville, en collaboration avec le CNEVA Nancy et SAGIR. Les sujets abordés portaient sur la biologie d'espèces représentatives : cervidés, sanglier, lagomorphes, rongeurs et oiseaux d'eau. Les relations hôte/parasite ont été présentées sous un angle écologique ainsi que réglementaire. Les zoonoses et maladies partagées avec les animaux de rente ont fait l'objet d'une attention particulière. Plusieurs candidats n'ayant pu participer faute de place, ce stage sera renouvelé car il a retenu l'intérêt des participants.

Un nouveau cas de rage des Chiroptères en France.

Un diagnostic de rage positif a été porté sur une sérotine commune trouvée malade par une personne qui l'a recueillie et apportée au membre local du réseau "chauve-souris" de la SFPEM (Société française pour l'étude et la protection des mammifères). L'animal a été découvert le 11 Mars à 09 heures, sur un trottoir de la ville de Morlaix (Finistère). Cet animal a été placé dans une boîte puis transvasé dans une cage où il est resté sans prendre ni boisson, ni nourriture pendant trois jours.

Un contact a été établi avec le CNEVA Nancy qui, à l'écoute des renseignements communiqués, a confirmé la suspicion clinique de rage : "*Sérotine trouvée vivante sur le sol mais ayant des difficultés à voler*".

Le fait que la Bretagne n'ait jamais été atteinte par la rage, ne constituait pas un élément en défaveur de l'hypothèse de l'infection de cette chauve-souris. En effet le virus infectant les sérotines communes en Europe est nettement distinct du virus de la rage des renards. Il s'agit du virus EBL1, pour European bat lyssavirus (Lyssavirus de chauve-souris européenne). La répartition de l'infection est indépendante de celle de la rage terrestre, elle reste largement inconnue.

La répartition en France des cas identifiés par le CNEVA Nancy est fortement dépendante des liens qui unissent un des scientifiques de ce laboratoire avec le réseau "chauve-souris" de la SFPEM... Le spécimen a donc été adressé pour diagnostic, au laboratoire de Malzéville, où la présence du virus a été confirmée par Immunofluorescence et/ou culture cellulaire dans le cerveau, les glandes salivaires et la salive.

Ce cas confirme que la présence de rage des Chiroptères peut être soupçonnée sur la totalité du territoire métropolitain. Toute sérotine, de façon générale toute chauve-souris, trouvée dans les mêmes conditions que cet individu, doit donc être manipulée avec les plus grandes précautions : en évitant de le toucher, même avec des gants (les dents de ces animaux sont très petites et, aux États-Unis, il est soupçonné qu'une personne a pu être contaminée de rage par une morsure inapparente au travers d'un gant trop fin...).

L'animal doit être adressé avec l'aide du LVD au CNEVA Nancy, même encore vivant, pour diagnostic de rage. Auparavant, un membre local du réseau "chauve-souris" de la SFPEM pourrait être utilement contacté afin de déterminer l'espèce en cause (il en existe une vingtaine en France).

Attention, les chauves-souris sont protégées, leur transport est donc prohibé, sauf pour les personnes possédant une "carte verte" du ministère de l'Environnement et certains professionnels, comme les gardes nationaux de la chasse et de la faune sauvage.

L'information de la presse est un élément important de la gestion de ces événements. A cette fin, le CNEVA Nancy dispose de brochures "Les chauves-souris et la rage en Europe" qui peuvent être envoyées gratuitement aux responsables des services administratifs ou techniques concernés. En outre, un numéro hors série de "Science & nature" qui vient de paraître, est entièrement consacré aux chauve-souris.

Tableau I : récapitulatif des cas de rage des Chiroptères en France

(tous les cas proviennent de l'espèce *Eptesicus serotinus*).

Date	Ville	Département
13/09/89	Briey	Meurthe-et-Moselle
04/10/89	Bainville/Madon	Meurthe-et-Moselle
16/10/95	Bourges	Cher
14/03/97	Champigneulles	Meurthe-et-Moselle
11/03/98	Morlaix	Finistère

(informations aimablement communiquées par J. BARRAT, Unité "biologie des lyssavirus" au CNEVA Nancy)

Entérite mucoïde du lapin

Des informations récentes font état de foyers apparus dans des élevages familiaux. Bien que ceci ne remette pas véritablement en cause l'hypothèse d'une origine de la maladie liée à l'alimentation, l'hypothèse d'une étiologie "transmissible" en est renforcée. La possibilité d'apparition de cas sur le lapin de garenne est donc à prendre en considération. Le CNEVA Nancy va préparer une fiche spéciale de signalement de cas, afin de permettre un suivi épidémiologique du démarrage d'un foyer naturel (signes d'appels, attitude à adopter, renseignements à collecter). En attendant ce document, toute suspicion de foyer devrait faire l'objet d'un signalement au réseau SAGIR, et être également immédiatement signalé au LVD.

Marc ARTOIS

Le coin des coordinateurs

Ecthyma contagieux sur les chamois de l'Isère, ce n'est pas fini

La maladie qui avait fait son apparition dans le massif de l'Oisans l'hiver dernier (Voir Lettre "Au service de SAGIR" N° 93, février 97) a persisté dans la population de chamois. Un individu mort des suites de l'ecthyma contagieux, a en effet été découvert dans la commune de Vaujany (canton du Bourg d'Oisans) au cours du bimestre janvier-février 98. (Source : Jean-Philippe BERNERD, coordinateur SAGIR 38 - Relevé bimestriel)

Précisions de la Gironde

Le département de la Gironde a lui aussi été affecté par les mortalités massives de chevreuils. 13 cadavres de chevreuils présentant une forte infestation parasitaire ont en effet été analysés par le réseau SAGIR 33 entre septembre et décembre 1997.

D'autre part, le département a fourni 12 des 17 lièvres soumis laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon au cours du premier semestre 1997 pour recherche d'anticoagulants. Les intoxications de lièvres seraient-elles limitées au département de la Gironde ? (Source : Nicolas DIOT, coordinateur SAGIR 33)

N.D.L.R. : Les 5 autres lièvres envoyés à Lyon au cours du premier semestre, ont été fournis par la Vendée (3), le Cher (1) et la Charente maritime (1). Il semble donc bien que les intoxications aux anticoagulants observées lors des campagnes d'éradication des ragondins, soient une problématique régionale. Toutes précisions à cet égard seront bienvenues.

Gale du renard en Vendée : augmentation significative en 1997

Ce sont les cantons de la Châtaigneraie et de Sainte Hermine principalement où de nombreux renards galeux ont été signalés. Ces observations sont beaucoup plus importantes que les années précédentes.

La présence de la gale n'a pas été confirmée par le laboratoire (N.D.L.R. : la photo transmise à l'appui de cette information ne laisse cependant planer aucun doute sur la nature de la maladie !). Les animaux touchés sont de tous âges. Aucune saison n'est jugée plus favorable au développement de la maladie.

Il n'y aurait aucune relation entre la maladie et la densité des renards. Les populations ne sont pas plus importantes dans ces deux cantons que dans le reste du département. (Source : Cyril MERLET, coordinateur SAGIR 85)

Mortalité de cétacés dans l'Hérault

De puis fin janvier, des échouages de cétacés, appartenant principalement à l'espèce *Stenella ceruleoalba* (dauphin bleu et blanc), se sont produits sur le littoral méditerranéen. Si les échouages ne sont pas des faits exceptionnels, c'est leur quantité (27 à ce jour) qui a alerté les spécialistes.

Des réunions de concertation se sont tenues entre les divers services et associations concernées (Groupe d'Etude des Cétacés en Méditerranée, IFREMER, DIREN) sur ce problème.

Les Services départementaux de garderie ont été saisis dans le cadre de leur compétence en matière de police de protection de la nature (le transport d'un dauphin, mammifère marin protégé, ne peut être effectué que par les agents habilités ou des personnes bénéficiant de dérogation).

Les recherches sur les causes de ces mortalités se poursuivent dans les laboratoires de Barcelone et de Toulouse et il est trop tôt pour tirer des conclusions. Les filets de pêche, souvent pointés du doigt, semblent être hors de cause, puisqu'aucune trace de ces engins n'a été relevée sur le cadavres des animaux. D'autres hypothèses sont avancées (pollution par les métaux lourds, virus, prédation par un autre animal,...)

Une étude approfondie sera faite concernant les fréquentes nécroses apparaissant sur la tête, au-dessus du rostre.

C'est principalement le département des Pyrénées Orientales qui est touché par ce phénomène. Dans l'Hérault, deux cas, entre Sète et Marseillan, sont à déplorer. Les départements du Gard et de l'Aude ont également eu quelques cas d'échouages. (Source : Jean-Gabriel VALLIER, coordinateur SAGIR 34)

Impression: Atelier de reproduction de l'O.N.C.